

La

# Semaine Religieuse

DE

## Québec

VOL. XXIII

Québec, 5 novembre 1910

No 13

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

### SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 193. — Les Quarante-Heures de la semaine, 193. — Lettre de Notre Saint-Père le Pape Pie X, 194. — La réponse du Saint-Père, 198. — Chronique diocésaine, 199. — Nécrologie, 199. — Le Congrès eucharistique de Montréal, 201. — Bibliographie, 206.

### Calendrier

— o —

6	DIM.	b	XXV apr. Pent., III nov. et V ap. l'Epiph. <i>Kyr.</i> du dim. A Vên., mém. de l'octave.
7	Lundi	†b	Du 7 <sup>e</sup> jour de l'octave.
8	Mardi	b	Octave de la Toussaint.
9	Mercredi	b	Dédicace de la Basilique du Sauveur (St-Jean de Latran) <i>abl. maj.</i>
10	Jeudi	b	S. André Avellin, confesseur.
11	Vendredi	b	S. Martin de Tours, évêque et confesseur.
12	Samedi	†r	S. Martin I, pape et martyr.

### Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

6 novembre, Jacques-Cartier de Québec. — 8, Beaumont. — 9, Saint-Eleuthère. — 11, Saint-François (Beauce).

Monsieur l'abbé Charles-Henri Paquet, ancien curé de Saint-Alban, décédé le 29 octobre à l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance, Lévis, était membre de la Société ecclésiastique Saint-Joseph, de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec, et de la Société d'une messe (section diocésaine).

EUG.-C. LAFLAMME, ptre,  
secrétaire.

---

## LETTRE DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE PIE X

AUX ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES FRANÇAIS

(Suite et fin.)

Nous voulons attirer votre attention, Vénérables Frères, sur cette déformation de l'Évangile et du caractère sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ Dieu et homme, pratiquée dans le *Sillon* et ailleurs. Dès que l'on aborde la question sociale, il est de mode dans certains milieux d'écarter d'abord la divinité de Jésus-Christ, et puis de ne parler que de sa souveraine mansuétude, de sa compassion pour toutes les misères humaines, de ses pressantes exhortations à l'amour du prochain et à la fraternité. Certes, Jésus nous a aimés d'un amour immense, infini, et il est venu sur terre souffrir et mourir pour que, réunis autour de lui, dans la justice et l'amour, animés des mêmes sentiments de charité mutuelle, tous les hommes vivent dans la paix et le bonheur. Mais à la réalisation de ce bonheur temporel et éternel, il a mis, avec une souveraine autorité, la condition que l'on fasse partie de son troupeau, que l'on accepte sa doctrine, que l'on pratique la vertu et qu'on se laisse enseigner et guider par Pierre et ses successeurs. Puis si Jésus a été bon pour les égarés et les pécheurs, il n'a pas respecté leurs convictions erronées, quelque sincères qu'elles parussent; il les a tous aimés pour les instruire, les convertir et les sauver. S'il a appelé à lui, pour les soulager, ceux qui peinent et qui souffrent, ce n'a pas été pour leur prêcher la jalousie d'une égalité chimérique. S'il a relevé les humbles, ce n'a pas été pour leur inspirer le sentiment d'une dignité indépendante et rebelle à l'obéissance. Si son cœur débordait de mansuétude pour les

âmes de bonne volonté, il a su également s'armer d'une sainte indignation contre les profanateurs de la maison de Dieu, contre les misérables qui scandalisent les petits, contre les autorités qui accablent le peuple sous le poids de lourds fardeaux sans y mettre le doigt pour les soulever. Il a été aussi fort que doux ; il a grondé, menacé, châtié, sachant et nous enseignant que souvent la crainte est le commencement de la sagesse et qu'il convient parfois de couper un membre pour sauver le corps. Enfin, il n'a pas annoncé pour la société future le règne d'une félicité idéale, d'où la souffrance serait bannie ; mais par ses leçons et par ses exemples, il a tracé le chemin du bonheur possible sur terre et du bonheur parfait au ciel : la voie royale de la croix. Ce sont là des enseignements qu'on aurait tort d'appliquer seulement à la vie individuelle en vue du salut éternel ; ce sont des enseignements éminemment sociaux, et ils nous montrent en Notre-Seigneur Jésus-Christ autre chose qu'un humanitarisme sans consistance et sans autorité.

Pour vous, Vénérables Frères, continuez activement l'œuvre du Sauveur des hommes par l'imitation de sa douceur et de sa force. Inclinez-vous vers toutes les misères, qu'aucune douleur n'échappe à votre sollicitude pastorale, qu'aucune plainte ne vous trouve indifférents. Mais aussi, prêchez hardiment leurs devoirs aux grands et aux petits ; il vous appartient de former la conscience du peuple et des pouvoirs publics. La question sociale sera bien près d'être résolue, lorsque les uns et les autres, moins exigeants sur leurs droits mutuels, rempliront plus exactement leurs devoirs.

De plus, comme dans le conflit des intérêts, et surtout dans la lutte avec des forces malhonnêtes, la vertu d'un homme, sa sainteté même ne suffit pas toujours à lui assurer le pain quotidien, et que les rouages sociaux devraient être organisés de telle façon que par leur jeu naturel ils paralysent les efforts des méchants et rendent abordable à toute bonne volonté sa part légitime de félicité temporelle, Nous désirons vivement que vous preniez une part active à l'organisation de la société dans ce but. Et à cette fin, pendant que vos prêtres se livreront avec ardeur au travail de la sanctification des âmes, de la défense de l'Eglise, et aux œuvres de charité proprement dite, vous en choisirez quelques-uns, actifs et d'esprit pondéré,

munis des grades de docteur en philosophie et en théologie et possédant parfaitement l'histoire de la civilisation antique et moderne, et vous les appliquerez aux études moins élevées et plus pratiques de la science sociale, pour les mettre, en temps opportun, à la tête de vos œuvres d'action catholique. Toutefois, que ces prêtres ne se laissent pas égarer, dans le dédale des opinions contemporaines, par le mirage d'une fausse démocratie; qu'ils n'empruntent pas à la rhétorique des pires ennemis de l'Eglise et du peuple un langage emphatique plein de promesses aussi sonores qu'irréalisables. Qu'ils soient persuadés que la question sociale et la science sociale ne sont pas nées d'hier; que, de tous temps, l'Eglise et l'Etat, heureusement concertés, ont suscité dans ce but des organisations fécondes; que l'Eglise, qui n'a jamais trahi le bonheur du peuple par des alliances compromettantes, n'a pas à se dégager du passé et qu'il lui suffit de reprendre, avec le concours des vrais ouvriers de la restauration sociale, les organismes brisés par la Révolution et de les adapter, dans le même esprit chrétien qui les a inspirés, au nouveau milieu créé par l'évolution matérielle de la société contemporaine: car les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires, ni novateurs, mais traditionalistes.

Cette œuvre éminemment digne de votre zèle pastoral, nous désirons que, loin d'y faire obstacle, la jeunesse du *Sillon*, dégagée de ses erreurs, y apporte dans l'ordre et la soumission convenables un concours loyal et efficace.

Nous tournant donc vers les chefs du *Sillon*, avec la confiance d'un père qui parle à ses enfants, Nous leur demandons pour leur bien, pour le bien de l'Eglise et de la France, de vous céder leur place. Nous mesurons, certes, l'étendue du sacrifice que Nous sollicitons d'eux, mais Nous les savons assez généreux pour l'accomplir, et, d'avance, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont Nous sommes l'indigne représentant, Nous les en bénissons. Quant aux membres du *Sillon*, Nous voulons qu'ils se rangent par diocèses pour travailler sous la direction de leurs évêques respectifs, à la régénération chrétienne et catholique du peuple, en même temps qu'à l'amélioration de son sort. Ces groupes diocésains seront, pour le moment, indépendants les uns des autres, et afin de bien marquer qu'ils ont brisé avec les erreurs du passé, ils prendront le nom de *Sil-*

*lons catholiques* et chacun de leurs membres ajoutera à son titre de *sillonniste* le même qualificatif de *catholique*. Il va sans dire que tout sillonniste catholique restera libre de garder par ailleurs ses préférences politiques, épurées de tout ce qui ne serait pas entièrement conforme, en cette matière, à la doctrine de l'Eglise. Que si, Vénérables Frères, des groupes refusaient de se soumettre à ces conditions, vous devriez les considérer comme refusant par le fait de se soumettre à votre direction, et, alors, il y aurait à examiner s'ils se confinent dans la politique ou l'économie pure, ou s'ils persévèrent dans leurs anciens errements. Dans le premier cas, il est clair que vous n'auriez pas plus à vous en occuper que du commun des fidèles ; dans le second, vous devriez agir en conséquence, avec prudence mais avec fermeté. Les prêtres auront à se tenir totalement en dehors des groupes dissidents et se contenteront de prêter le secours du saint ministère individuellement à leurs membres, en leur appliquant au tribunal de la Pénitence les règles communes de la morale relativement à la doctrine et à la conduite. Quant aux groupes catholiques, les prêtres et les séminaristes, tout en les favorisant et en les secondant, s'abstiendront de s'y agréger comme membres ; car il convient que la milice sacerdotale reste au-dessus des associations laïques, même les plus utiles et animées du meilleur esprit.

Telles sont les mesures pratiques par lesquelles Nous avons cru nécessaire de sanctionner cette Lettre sur le *Sillon* et les sillonnistes. Que le Seigneur veuille bien, Nous l'en prions du fond de l'âme, faire comprendre à ces hommes et à ces jeunes gens les graves raisons qui l'ont dictée, qu'il leur donne la docilité du cœur, avec le courage de prouver, en face de l'Eglise, la sincérité de leur ferveur catholique ; et à vous, Vénérables Frères, qu'il vous inspire pour eux, puisqu'ils sont désormais vôtres, les sentiments d'une affection toute paternelle.

C'est dans cet espoir, et pour obtenir ces résultats si désirables, que Nous vous accordons de tout cœur, ainsi qu'à votre clergé et à votre peuple, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 25 août 1910, la huitième année de Notre pontificat.

PIUS PP X.

### La réponse du Saint-Père

— o —

Il y a huit jours, nous avons publié le texte du cablogramme expédié à N. S.-P. le Pape par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, après la grande manifestation qui eut lieu, le 24 octobre, à Saint-Roch de Québec.

Voici la réponse reçue du Saint-Père, le 27 octobre, par M. Delâge, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste :

Rome, 26 octobre 1910.

Monsieur Delâge,

Président Société Nationale Canadiens,  
Québec.

Profondément touché hommage sentiments piété si filiale, nouvelle assurance indéfectible dévouement, ardente union à l'Eglise, Saint-Siège, que l'imposante assemblée des Catholiques convoqués par Société Nationale des Canadiens-Français, avec nombreuse intervention, membres autorités ecclésiastiques, autorités civiles, foule de Catholiques, illustre cité et région de Québec ont eu délicate pensée de lui offrir, Saint-Père remercie et envoie à tous avec effusion de cœur Bénédiction apostolique.

Card. MERRY DEL VAL.

D'autre part, à la fin du mois de septembre, l'*Osservatore Romano* a publié la note suivante, que nous nous faisons un devoir de reproduire :

Souverainement consolant au cœur de Notre Saint-Père Pie X fut l'unanime témoignage d'affectueux dévouement qui lui est parvenu en cette douloureuse occasion de tous les pays du monde catholique. Ne pouvant pas faire parvenir directement à chaque signataire des adresses et des dépêches qui lui sont arrivées en si grand nombre de chaque nation, et en particulier de l'Italie, l'expression de son vif contentement, l'auguste Pontife nous fait le très insigne honneur d'être l'interprète de ses sentiments et d'exprimer publiquement à NN. SS. les Evêques, aux Chapitres, au Clergé séculier et régulier, aux Associations, aux Instituts et Comités catholiques, et à ses nombreux fils, qui, même individuellement, ont voulu s'associer à cette imposante manifestation d'hommage et de dévouement filial, sa souveraine satisfaction, accordant à tous d'une façon affectueuse la Bénédiction apostolique.

---

**Chronique diocésaine**

---

— S. G. Mgr l'Archevêque est revenu lundi de la Bonne Sainte-Anne, où il était allé faire sa retraite annuelle. Souffrant d'une forte attaque de rhumatisme, Sa Grandeur n'a pu toutefois, comme à l'ordinaire, officier à la fête de la Toussaint.

— Dimanche dernier, S. G. Mgr l'Auxiliaire a présidé à de belles fêtes à l'église de Sainte-Foy. Le matin, Sa Grandeur a donné la confirmation à 58 enfants, et a fait le sermon durant la grand'messe paroissiale. L'après-midi, Sa Grandeur a béni le nouvel orgue, a fait l'allocution de circonstance, et a officié au salut du Saint-Sacrement. Un bon nombre d'ecclésiastiques, répondant à l'invitation de M. le curé Scott, assistèrent à ces cérémonies.

— Le jour de la Toussaint, S. G. Mgr l'Auxiliaire a célébré l'office pontifical à la Basilique. Les élèves choristes du Séminaire ont chanté une très belle messe. Le sermon a été donné par le R. P. Rigaud, des Missionnaires du Sacré-Cœur de Québec.

— Mercredi, jour des Morts, Mgr Faguy a officié à la Basilique. Le prédicateur de la veille a fait le sermon de circonstance.

— Jeudi ont eu lieu, à Lévis, les funérailles de M. l'abbé C.-H. Paquet. Elles ont été présidées par S. G. Mgr l'Auxiliaire.

---

\*\*\*\*

**Nécrologie**

---

RÉV. P. L. CHAMPAGNE, S. J.

Nous avons appris avec surprise et regret la mort soudaine du R. P. Champagne, S. J., arrivée le 25 octobre, au collège de Saint-Boniface. Il était venu le matin même de Montréal, pour faire partie du personnel du collège. Bien que sa santé eût été mauvaise dans ces dernières années, elle s'était améliorée, et il se trouvait assez bien en arrivant à Saint-Boniface. Ses funérailles ont eu lieu le 28, à la cathédrale du lieu.

Le P. Champagne était né à Saint-Pie, P. Q., en 1863. Il fit ses études à Nicolet. Il fut ordonné prêtre, à Montréal, en

1896. Nos lecteurs se rappellent bien qu'il fut supérieur de la résidence des Jésuites, à Québec, de 1900 à 1905. Il a passé les autres années de son ministère aux collèges de Sainte-Marie et de Saint-Boniface, à la cure du Sault Sainte-Marie, puis à celle de Massey, Ont., et enfin à Boucherville, P. Q., où il s'occupa de l'œuvre des Retraites fermées.

Le R. P. J. Dugas, S. J., a terminé par l'éloge suivant un article consacré à la mémoire de son confrère défunt :

Ecrivain à la plume facile, orateur à la parole chaude et entraînant, beau chanteur, causeur délicieux, religieux toujours modèle, supérieur aimé et estimé à la fois de ses frères et des étrangers, tant à cause de ses talents d'administration que de son tact et de sa charité, le Père Louis Champagne sera regretté par tous ceux qui ont eu le bonheur de vivre avec lui. Car il a été aimé comme procureur du collège Sainte-Marie, aimé comme professeur à Saint-Boniface, aimé comme supérieur à Québec, aimé comme missionnaire au Sault Sainte-Marie et à Massey, aimé partout et par tous parce qu'il consacra, à toute œuvre et à toute classe d'hommes confiés à son zèle, toutes les ressources de son fin esprit et de son grand cœur.

M. L'ABBÉ A.-C.-HENRI PAQUET

M. l'abbé André-Charles-Henri Paquet est né à Québec, le 10 mai 1844, d'André Paquet-Lavallé, sculpteur, architecte et constructeur d'églises, et de Hermine Turgeon. Par sa mère il était petit cousin de Sa Grandeur Mgr Turgeon. Il fit ses études à Québec et à Sainte-Anne de la Pocatière; fut ordonné à Québec par Mgr Baillargeon, le 22 mai 1869. Au petit séminaire de Québec, il était confrère de classe de Sa Grandeur Mgr Bégin. Il fut étudiant à Rome (1869-1871), d'où il revint licencié en droit canonique; vicaire à Saint-François d'Orléans (1871-1872), à l'Ancienne-Lorette (1872-1874); curé de Sainte-Pétronille (1874-1889), où il a fini et décoré l'intérieur de l'église en 1889; curé de Saint-Casimir (1889-1898), dont il a détaché Saint-Thuribe en 1897; curé de Saint-Alban (1898-1902), dont il a détaché Chateauvert en 1901. Il était retiré à l'Hospice Saint-Joseph de Lévis depuis 1902. Il a publié, de 1880 à 1889, *Le Propagateur de la Dévotion à sainte Philomène au Canada*. M. l'abbé Paquet était un laborieux. Dans sa retraite de Lévis, il a consacré ses loisirs à faire divers tra-



vaux historiques. Il a écrit, entre autres choses, une monographie de M. Charles Paquet, ancien zouave, et plusieurs notices biographiques.

M. Paquet a fait beaucoup pour répandre dans le pays la dévotion à sainte Philomène. Ce prêtre défunt était d'une grande piété.

Ses funérailles, présidées par S. G. Mgr l'Auxiliaire, ont eu lieu jeudi matin, à l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance, Lévis.

R. I. P.

---

## LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE MONTRÉAL

— o —  
LES SÉANCES D'ÉTUDES

(Suite.)

Le Rév. Père Guillot insiste sur la dévotion au Sacré Cœur de Jésus, comme sur le second moyen d'accroître la piété envers l'Eucharistie. 214 approbations épiscopales, 24 brefs ont sanctionné la pratique de ce culte. Quiconque comprend les sens des mots donner et aimer comprend par le fait même quelle en est la nature. Et il en trouve la justification dans ce fait que le Cœur de Jésus et l'Eucharistie ont une relation étroite. Par son objet et par sa fin, la piété envers l'Eucharistie est la manifestation de ce même amour. Les confréries sous le vocable du Cœur eucharistique de Jésus sont tout indiquées pour ce culte.

De ces aperçus dogmatiques, il restait une conclusion morale à tirer ; ce fut le rôle du Dr Desroches. Il s'appuie sur les témoignages des docteurs des Essarts et Brouardet, et il pose en principe que la mort réelle est souvent fort postérieure à la mort apparente, surtout dans les cas de submersion, pendaison, écrasement. Des douze signes de la mort réelle, un seul, la putréfaction, permet de la proclamer en toute certitude ; par ailleurs, la vie latente dure une heure après une longue maladie, de trois à dix-huit heures après un accident prétendu mortel. Que conclure de ces témoignages et de ces faits ? D'une part, les médecins ne doivent pas se hâter de livrer des certificats de décès, d'autoriser l'embaumement, l'ensevelissement et la mise en bière, tout comme ils doivent, avant la mort même apparente, avertir le malade du danger et appeler le prêtre.

Aux fidèles, de leur côté, il faut apprendre ces faits certains pour qu'ils réclament la présence du prêtre même au cas de mort apparente. Et enfin, le prêtre, excepté quand il constate la putréfaction subite, peut toujours administrer les derniers sacrements, du moins aux victimes d'accidents imprévus.

Le langage de la prudence et de la foi, que venait de faire entendre le Dr Desroches, lui valut de légitimes applaudissements. L'Extrême-Onction étant le sacrement qui sauve avec le plus de certitude en pareil cas, le Rév. Père Galtier insiste pour que, à l'occasion d'une mort subite surtout, on l'administre de préférence à l'absolution.

La Section accepta la remarque avec la même ferveur qui lui avait fait accepter une proposition de Mgr Touchet. Celui-ci avait dit : « Si je rencontrais Le Hire ou Xaintrailles, les servants de Jeanne, je me prosternerai devant eux ; puisque nous entendons la voix du Dr Boissarie, le serviteur de Marie et du Saint Sacrement, je propose que le Congrès lui adresse un télégramme de cordiale sympathie ». On imagine comment fut accueilli le projet.

Enfin, ce Congrès verrait avec plaisir Rome inscrire dans sa liturgie la fête de Notre-Dame du Très Saint-Sacrement et autoriser les évêques à ériger des paroisses sous ce vocable.

L'abbé EMILE CHARTIER.

2<sup>e</sup> SÉANCE : à l'Université Laval. — jeudi, 8 septembre (10 heures du matin à midi). — Cette séance devait être exclusivement consacrée à des travaux d'histoire ayant rapport au culte de la Sainte Eucharistie. Président : Mgr Rumeau, évêque d'Angers ; secrétaire : M. le supérieur Lecoq, de Saint-Sulpice, vice-président du Comité des Travaux ; rapporteurs : M. le recteur Gosselin, de l'Université Laval de Québec, Mgr Emard, évêque de Valleyfield, M. le chanoine Munoz Reyna, de Malaga, Espagne, Mgr Gagnon, de Québec, M. l'abbé Prud'homme, de Saint-Boniface, Mgr Lapointe, vicaire général de Chicoutimi, Mgr Laurenti, de Rome. Voici le rapport officiel.

La deuxième des séances spéciales, la séance historique, s'est tenue à l'Université Laval, sous la présidence de Mgr Rumeau, évêque d'Angers ; M. l'abbé Lecoq, supérieur de Saint-Sulpice, agissait comme secrétaire. On remarquait, dans l'assistance et sur l'estrade, Nos Seigneurs Roy, Carroll, Montès de Oca, Legal, Emard, etc.

Après la prière, Mgr le président s'excuse de ne pouvoir faire un discours ( attendu qu'il y a neuf rapports à entendre ) et d'occuper

un fauteuil où tant d'autres illustres prélats auraient dû prendre place. Mais, ajoute-t-il, on a voulu que cette séance soit présidée par un évêque de France, car au Canada on est resté Français par le cœur, le souvenir et l'esprit. Il en exprime toute sa gratitude aux organisateurs du Congrès.

M. l'abbé Gosselin, recteur de l'Université Laval de Québec, est le premier rapporteur. Son étude a pour objet « l'Histoire de l'Eucharistie au Canada ». Au commencement de la colonie, dit-il, le désir des fondateurs et des gouverneurs, suivant en cela celui des rois de France, fut de propager le règne de la religion, en développant des centres religieux par le système paroissial. Les premiers pasteurs inspirèrent aux colons le respect de l'Eucharistie. C'est ce qui explique la vie tout édifiante des premiers habitants de nos paroisses. Les *Relations* des Jésuites en donnent une haute idée.

Le savant conférencier démontre que, durant le XVIII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles, la dévotion à l'Eucharistie fut aussi vivace que sous le nouveau régime et jusqu'en ces derniers temps, malgré les conditions beaucoup plus désavantageuses dans lesquelles se trouvait le pays. La doctrine janséniste ne fit au Canada que fort peu de prosélytes. Cela ressort des enseignements que donnaient alors les évêques et les curés sur la réception des sacrements et en particulier sur la communion : le rapporteur cite à ce propos plusieurs extraits de mandements ; les fidèles leur furent toujours obéissants, en sorte que la dévotion eucharistique fut toujours profondément ancrée au cœur des Canadiens.

Le deuxième rapport est présenté par Mgr Emard, évêque de Valleyfield. C'est un exposé magistral de l'apostolat eucharistique chez les sauvages, aux premiers temps de la colonie. Le dévouement des missionnaires avait à rencontrer des obstacles considérables : l'immensité du pays, des peuples nomades possédant une langue se prêtant difficilement aux expressions abstraites... Mais ces apôtres, à défaut de richesses matérielles, avaient la vie eucharistique en eux et le désir de la répandre dans les âmes. L'Eucharistie a fait des prodiges tant chez les missionnaires que chez les sauvages. Le savant évêque énumère une foule de traits, plus touchants les uns que les autres, relatifs à la communion, à la messe, à la vénération de l'Hostie chez les Indiens, qui soulèvent plusieurs fois les applaudissements de l'auditoire.

Après Mgr l'évêque de Valleyfield, M. le chanoine Gauthier, curé de la Cathédrale, donne lecture du troisième rapport : « L'Eucharis

tie et le Canon primitif de la messe », par Dom Souben, de Solesme, France, dont voici un résumé.

Les Congrès eucharistiques ayant pour but de glorifier le plus vénérable des sacrements, il est intéressant de rechercher de quelle façon nos pères s'y prenaient, avant les IV<sup>ème</sup> et V<sup>ème</sup> siècles, pour entourer de prières liturgiques la consécration du pain et du vin.

Dans les palimpsestes de Vérone, on trouve une courte formule de canon, une préface, qui contient les éléments principaux de la messe et prouve que, dès ce temps, la messe était vraiment une Eucharistie.

Dans ce Canon, les dyptiques et le *Sanctus* manquent. Le *Sanctus* n'est pas primitif. Il a été inséré postérieurement. Le *Sanctus* n'existe, dans les Canons occidentaux de la même époque, que dans une seule messe, celle du Samedi-Saint. Puis le raccord du *Sanctus* à la préface apparaît dans plusieurs messes, non seulement dans la liturgie mozarabe, mais aussi dans les liturgies romaines.

L'épiclese (invocation à l'Esprit-Saint) est ensuite étudiée. Cette question de l'épiclese préoccupe actuellement, au plus haut degré, les théologiens et les liturgistes. Le savant conférencier prouve abondamment que l'épiclese ne contenait aucune erreur théologique puisqu'elle ne demandait pas à l'Esprit-Saint d'opérer lui-même la transsubstantiation.

L'anéphore de Vérone et des statuts éthiopiens, auquel le conférencier emprunte ces données, est un monument de la plus haute antiquité, dont, par diverses déductions, il fixe la date à une époque antérieure au deuxième siècle. Le thème de l'anéphore de Vérone doit même remonter aux temps apostoliques.

En terminant, Dom Souben déclare que son analyse lui a été inspirée par la lecture d'un mémoire inédit de Dom Cagin, auquel il en attribue tout le mérite. Ce travail a été fort applaudi.

Mgr Gagnon, de Québec, étudie à son tour la pratique de la dévotion eucharistique dans le diocèse de Québec. Après avoir donné l'état des choses en 1909, par des statistiques et répartitions, il rend compte du progrès accompli durant les dix dernières années, il signale aussi les obstacles rencontrés dans la diffusion de cette dévotion et donne les moyens qu'on a employés pour les écarter. Il ajoute quelques mots sur l'assistance à la messe, la visite au Saint-Sacrement, l'éducation eucharistique des tout petits enfants, et la communion fréquente chez ceux qui viennent de faire leur première communion.

En terminant, l'auteur émet le vœu que les prêtres du diocèse

de Québec continuent de promouvoir de tous leurs efforts la dévotion à l'Eucharistie, et qu'une certaine classe de leur population ouvrière, les travailleurs de chantiers, soient mieux favorisés sous le rapport de l'Eucharistie.

Le Rev. Père Pitre, des Pères du Saint-Sacrement, de Montréal, donne ensuite lecture d'un rapport de M. le chanoine Munoz Reyna, directeur des œuvres eucharistiques à Malaga, Espagne, sur la dévotion séculaire des Espagnols à l'Eucharistie. M. Reyna envisage les développements de cette dévotion en Espagne, dans l'ordre chronologique : 1<sup>o</sup> Depuis les temps apostoliques jusqu'au troisième concile de Tolède ; 2<sup>o</sup> Depuis ce concile jusqu'à la découverte des Amériques ; 3<sup>o</sup> Depuis cette découverte jusqu'à nos jours. Il établit que la foi de l'Espagne en l'Eucharistie remonte jusqu'à saint Jacques, apôtre, qui célébra lui-même les saints mystères dans une chapelle élevée à la Vierge, sur les bords de l'Ebre.

L'Espagne eucharistique n'a pas diminué sous l'invasion musulmane. Toute l'histoire de l'Espagne d'alors : pactes, serments, batailles, codes de lois, est imprégnée de l'idée eucharistique. Le grand Christophe Colomb, protégé d'Isabelle, était un fervent catholique.

Depuis, durant les règnes de Charles I, de Charles-Quint et surtout du grand Philippe II, on peut affirmer que le soleil divin de l'Eucharistie éclairait toute la circonférence de la planète. Les théologiens espagnols brillèrent au Concile de Trente dans les assemblées qui eurent pour objet le culte eucharistique. C'est la terre des Saints eucharistiques.

Le savant rapporteur signale aussi les obstacles que, dans ces derniers temps, la propagation du culte eucharistique en Espagne eut à surmonter, mais il constate en terminant un regain de vitalité extraordinaire dans cette dévotion, malgré les attaques de l'impiété.

Avant de reprendre son siège, le Rév. Père Pitre transmet à l'assistance une communication de l'auteur formulant le vœu que les Canadiens, réunis en Congrès eucharistique à Montréal, sympathisent avec l'Espagne dans la crise d'impiété qu'elle traverse, et lui demande des prières pour que l'Espagne catholique fasse, du prochain Congrès eucharistique, un triomphe nouveau au Christ eucharistique.

L'abbé J. MELANÇON.

(A suivre.)

## Bibliographie

— o —

— LE FLÉAU ROMANTIQUE. Par l'abbé C. LECIGNE, docteur ès Lettres, professeur de littérature française aux Facultés libres de Lille. In 12, 3 fr. 50. — P. Lethielloux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6<sup>e</sup>).

C'est le titre d'un nouvel ouvrage que publie l'éminent écrivain qui achève de se faire une belle place dans la presse et la librairie contemporaines. Les journaux et les revues ont déjà salué ce livre d'un éloge unanime et sans réserve.

M. Lecigne y étudie le mouvement romantique, non pas en dilettante uniquement attentif aux formes et aux sons, mais en moraliste que préoccupent la valeur des idées et leur retentissement dans les consciences. — Le romantisme coïncide avec le triomphe de l'exotisme sur nos traditions autochtones, de la névrose sur la santé et le parfait équilibre intellectuel. En religion, il est tour à tour la littérature du panthéisme et du doute pleurnicheur ; — en morale, celle de la révolte sensuelle et de l'orgueil satanique ; — il introduit dans la morale sociale ces sentimentalités romanesques que Pie X vient de stigmatiser. Il déforme l'histoire avec Michelet. Il bouleverse toutes les notions d'ordre sur lesquelles ont vécu l'esprit français et la conscience française.

L'ouvrage se continuera. Ce premier volume est une introduction générale écrite d'une plume savante et élégante. Il a sa place marquée dans la bibliothèque de tous ceux qui s'intéressent au mouvement des idées modernes et qui veulent les juger, non pas sur leur surface brillante, mais sur leur vertu et sur leur influence dans la vie morale d'aujourd'hui.

— VINGT EXERCICES DU CHEMIN DE LA CROIX, *pour les huit jours d'une retraite et pour les différents temps de l'année ecclésiastique*, par le R. P. MALOU, de la Compagnie de Jésus. Volume imprimé rouge et noir, 328 pages. Prix : 1 franc ; par 12 ex., 0 fr. 80 ; par 50 ex., 0 fr. 70 ; par 100 ex., 9 fr. 60. — Le cartonnage en toile noire, tranche rouge, coûte 0 fr. 50 de plus. (Librairie Ch. Beyaert, à Bruges, Belgique.)

Les prêtres y trouveront, outre un aliment solide pour leur propre piété, un moyen facile pour populariser autour d'eux

li  
N  
d  
u  
ac  
m  
tè  
  
se  
pou  
plu  
lum  
D  
et si  
est l  
  
VÊ  
Soucy  
Lalibe  
Coupe

dévotion du Chemin de la Croix ; les pieux fidèles y trouveront grand profit spirituel, à ces courtes et pieuses pensées qui jaillissent si naturelles et si variées, si substantielles et si pratiques, du spectacle des suprêmes souffrances du Divin Maître. Elles aideront singulièrement les âmes de bonne volonté à acquérir l'esprit de prière, en leur montrant pratiquement comment la Passion de Notre-Seigneur Jésus Christ est une source de lumière et de force, aussi bien pour celles qui veulent réformer leur vie, que pour celles qui cherchent à se conformer au divin modèle et à se confirmer dans l'effort généreux vers la perfection pour ne plus vivre que par Dieu, en Dieu, et pour Dieu.

— LA MESSE MÉDITÉE *au pied du Saint Sacrement*, par l'abbé A.-JOS. Chauvin. 1<sup>re</sup> PARTIE : La Notion du divin Sacrifice. Beau et fort volume, broché : 3 fr. 50. Chez l'auteur : 96, Boulevard Saint-Germain, Paris.

*La Messe méditée au pied du Saint Sacrement* est le corollaire de *La Passion méditée au pied du Saint Sacrement*. Notre intention en composant cet ouvrage, — écrit l'Auteur dans la Préface, — a été de faire de chacune de ces méditations une courte leçon de théologie sur le divin Sacrifice de la Messe, accessible non pas seulement aux initiés de la science sacrée, mais à tous les fidèles avides de pénétrer dans ces divins mystères.

Cette doctrine, qui semble du domaine de la haute théologie, se résoudra tout naturellement en des conclusions pratiques pour la vie chrétienne. C'est dans la méditation des choses les plus sublimes que le feu de la dévotion s'allume, et le rayon de lumière finit nécessairement par engendrer la chaleur.

Distiller goutte à goutte et populariser la doctrine si belle et si complexe du divin Sacrifice, en faire vivre les âmes, tel est le but de ces méditations.

---

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES. Ancien Atelier de Madame Soucy. Dlle Marie Renaud, 154, coin des rues du Roi et Laliberté (ancienne rue de la Chapelle), Saint-Roch, Québec Coupe et Confection des Soutanes, Pardessus, etc.

---

## CIERGES ET VINS DE MESSE

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

*Fabricant de cierges, bougies, chandelles*

*Importateur de vins de messe*

---

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

Entrepôt, magasin et bureau : rue Saint-Georges, Lévis.

Téléphone — Bell 91.

“ National 169.

---

— FONDÉE AU CANADA EN 1885 —

**F. CERNICHIARO & FRÈRE**

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles  
métalliques

**51, RUE SOUS-LE FORT, QUÉBEC**

---

Réparations spéciales de Vases sacrés, Chandeliers, Candélabres et tout bronze d'église, Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Services à Thé argentés et dorés. Soudures en or et argent. Vente et échange de Bronze et Orfèvrerie d'église, Vases sacrés, Chandeliers, etc.

Aussi une spécialité de vernis inaltérable pour Bronze.